

*Canagrex*

Je n'ai certes pas manqué de dire combien cette mesure m'inquiétait à l'étape de la deuxième lecture et du comité. J'ai rappelé, avec toute l'énergie dont je suis capable, qu'elle donnait au ministre et au gouvernement la main-mise non seulement sur la production agricole, mais aussi sur la distribution des denrées alimentaires.

C'est le prolongement de la politique sociale du gouvernement qui s'est infiltrée dans ce parti depuis que le premier ministre (M. Trudeau) en assure la direction, un premier ministre qui avait consacré toutes ses activités et tous ses écrits à l'avancement du socialisme, du Marxisme et de toutes les doctrines en «isme» qui existent dans le monde.

**M. Smith:** Sinistre foutaise.

**M. Stewart:** C'est écrit noir sur blanc. Lisez-le.

**M. Neil:** Il saute aux yeux que le député d'en face ne s'est pas donné la peine de lire les écrits de son chef.

**M. Smith:** Je les ai lus. Vous serez jugé à vos actes.

**M. Neil:** S'il les avait lus, il comprendrait ce qui se passe dans son parti et dans tout le pays. S'il les a lus, il ne les a certes pas compris.

**M. Smith:** Je les ai lus et je les ai compris.

**M. Thacker:** Ou bien, il est d'accord.

**M. Huntington:** Il l'appuie.

**M. Neil:** Il s'est passé une chose très révélatrice au comité lorsque nous étions en train d'étudier ce projet de loi et que nous avons proposé d'en supprimer certains articles sur l'achat et la vente, les entreprises en co-participation et ainsi de suite. Nous avons tenté de faire comparaître des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère des Affaires extérieures qui prêchaient, depuis des années, le genre de mesures que le projet de loi prévoyait. J'ai proposé une motion pour demander qu'ils comparaissent, mais les députés en face l'ont rejetée.

Je me demande ce qui va se passer si cette mesure est adoptée car elle va l'être puisque la majorité gouvernementale peut compter sur l'appui du NPD. Que va-t-il advenir des délégations du ministère de l'Industrie et du Commerce qui s'efforcent de vendre nos produits agricoles dans le monde et de nos représentants agricoles au ministère des Affaires extérieures? Il aurait, certes, fallu en parler lorsque nous nous sommes demandé si cette mesure était nécessaire et s'il n'aurait pas fallu donner davantage de pouvoirs au ministère de l'Industrie et du Commerce et au ministère des Affaires extérieures pour qu'ils puissent s'acquitter des fonctions dont parle le ministre.

Toutefois, il me semble que le ministre de l'Agriculture est avide de pouvoir. Il veut avoir la haute main sur son secteur, contrôler la production agricole et aussi de la chaîne alimentaire. Sans quoi, pour quelle raison aurait-il inclus des dispositions d'achat et de vente? Comment expliquer les dispositions relatives aux entreprises en coparticipation? Le ministre prétend se donner ainsi des moyens pour surveiller le secteur. Or nous savons tous ce que cela veut dire. Le projet de loi est de portée tellement vaste, que le ministre de l'Agriculture pourrait, soit directement, soit par le biais de Canagrex, continger divers produits alimentaires. Le producteur risque de ne

plus pouvoir décider du produit qu'il voudrait cultiver en une année-récolte donnée ou de la manière dont il s'y prendra pour le vendre, si ce n'est pas le biais de cet organisme aux pouvoirs si vastes.

**M. Whelan:** Vous savez fort bien que ce sont là des balivernes!

**M. Neil:** Le ministre soutient que ce ne sont que des balivernes. Nous avons demandé au ministre, au comité et à diverses reprises ailleurs, pourquoi, s'il était bien vrai que nous avançons des balivernes, il maintenait ces dispositions dans le projet de loi? Il a répondu à plusieurs reprises qu'il n'avait pas la moindre intention de se prévaloir de bon nombre des pouvoirs qui y étaient prévus.

**M. Huntington:** Pourquoi alors les inclure dans ce projet de loi?

**M. Neil:** Nous avons rétorqué que s'il n'avait effectivement pas l'intention de s'en servir, il n'avait qu'à les supprimer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Neil:** Qu'a-t-il répondu à cela? Eh bien, voici: d'après le ministre, certaines provinces se seraient dotées de mesures législatives renfermant des dispositions semblables.

**M. Huntington:** Le premier ministre ne lui permet pas de les supprimer.

**M. Neil:** Peu nous importe ce qui se passe dans les provinces à ce sujet. Ce qui nous préoccupe au plus haut point, ce sont ce projet de loi, le pays entier et le secteur agricole.

**M. Whelan:** Le projet de loi ne renferme pas les pouvoirs que vous prétendez; on n'y trouve rien de tel!

**M. Neil:** Le ministre répète, comme un disque rayé, les choses qu'il dites au fil des années, non seulement devant le comité, mais aussi en public.

**M. Whelan:** Tenez-vous en aux faits tels qu'ils sont, un point c'est tout!

**M. Neil:** Je commence à manquer de temps, et si d'autres députés d'en face interviennent encore, je n'en aurai bientôt plus pour poursuivre mon discours. Néanmoins, je tiens à rappeler que l'une des grandes lacunes de ce projet de loi c'est de croire que Canagrex pourrait régionaliser son activité. Elle pourrait balkaniser le pays bien plus qu'il ne l'est aujourd'hui, car si Canagrex réussissait à trouver des débouchés à nos produits sur les marchés étrangers, elle ou le ministre aurait à décider, le cas échéant, quelle la région bénéficierait éventuellement du contrat en question, que ce soit l'Est, l'Ouest, les Maritimes, ou ailleurs, selon le cas. Ce serait là toute une responsabilité!

Prenons, par exemple, le cas de l'éleveur de porcs. Supposons que le ministre trouve de nouveaux créneaux à l'étranger et obtienne un contrat pour la vente du porc. Des éleveurs de porc, il y en a au Québec, en Ontario et dans l'ouest du pays. A qui serait adjugé le contrat? Est-ce que le ministre ou Canagrex décideraient d'adjuger ce contrat à une région donnée pour la raison qu'elle éprouverait un peu plus de difficultés par rapport aux autres, ou bien parce que les habitants de cette région sont nombreux à voter en faveur du gouvernement?